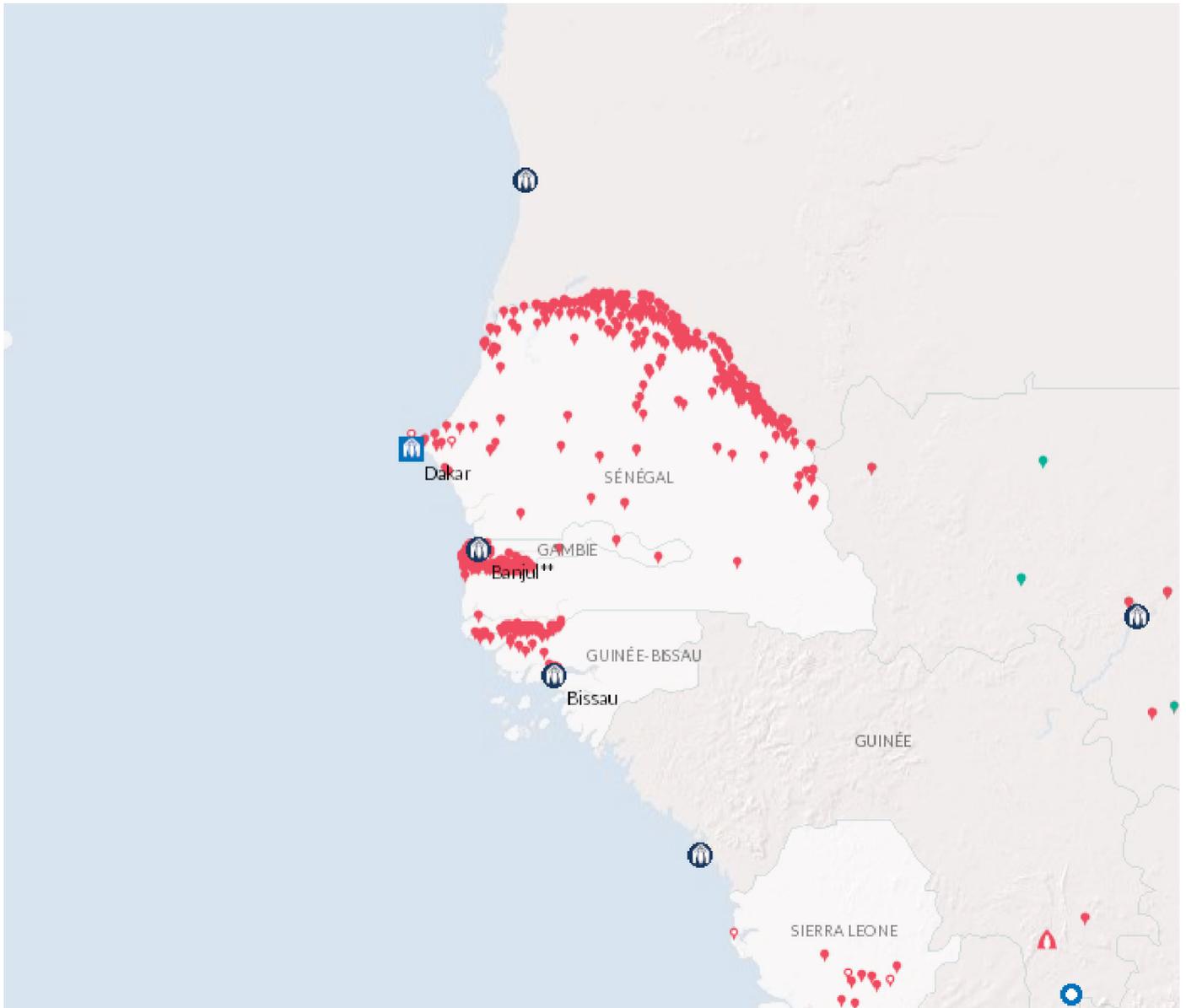




Opération: Sénégal – Bureau régional

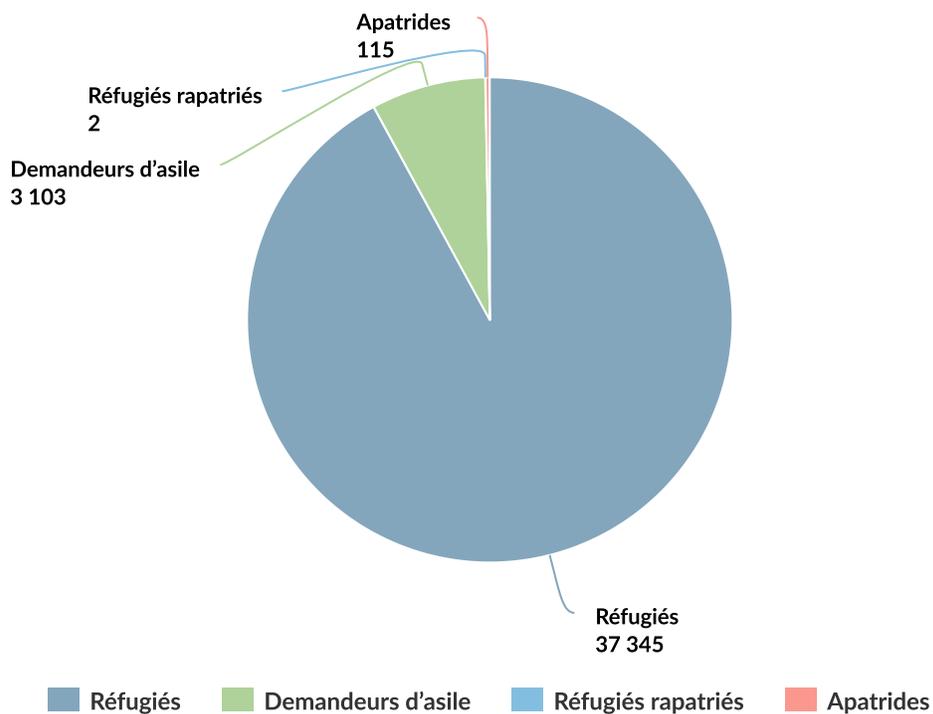


(<http://reporting.unhcr.org/admin/structure/block/manage/block/29/configure>)

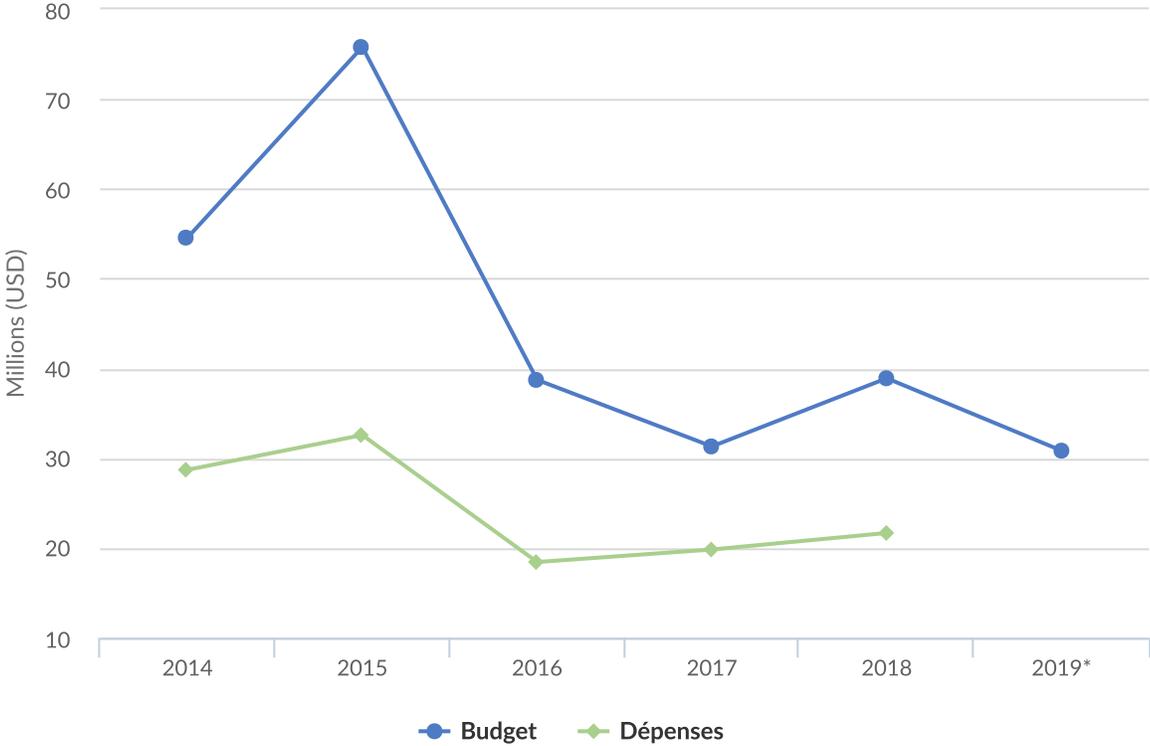
Personnes relevant de la compétence du HCR

- 23% EN 2018

2018	40,565
2017	52,639
2016	50,160



Budgets et Dépenses - Sénégal - Bureau régional



Le bureau régional au Sénégal couvre les opérations du HCR au Bénin, en Gambie, en Guinée-Bissau, au Sénégal, en Sierra Leone et au Togo, sans présence permanente au Bénin et en Sierra Leone.

Contexte opérationnel

Dans l'ensemble, l'insécurité et le terrorisme dans les pays de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest posent une grave menace aux sept pays. Le terrorisme qui sévit au Burkina Faso, au Mali, au Niger et au Nigeria a des retombées et des répercussions sur les plus petits États, dont les économies sont aussi plus fragiles.

À l'exception du Sénégal, les incertitudes politiques ont persisté dans les autres pays tout au long de 2018. Ces incertitudes ont été encore aggravées par des évolutions politiques inquiétantes alors que certains pays se préparaient aux élections.

En Guinée, l'opposition a rejeté les résultats des élections de février.

Au Togo, de multiples manifestations de grande envergure demandant des réformes politiques et électorales ont abouti à une détérioration du niveau global de sécurité. Cela a été particulièrement le cas dans les zones urbaines où des violences ont éclaté entre les forces de sécurité et les membres de l'opposition, qui demandaient la fin du régime de la famille Gnassingbé et de son parti dominant, au pouvoir depuis 50 ans. En décembre 2018, le Togo a tenu des élections législatives dans lesquelles le parti de Gnassingbé a obtenu une majorité des sièges.

En Guinée-Bissau, les élections à l'Assemblée nationale organisées en novembre se sont déroulées de manière relativement satisfaisante. Néanmoins, à l'approche des élections, des milliers de personnes ont manifesté contre ce qu'elles décrivaient comme un manque de transparence dans le recensement électoral.

En Sierra Leone, les élections se sont déroulées dans le calme. L'opposition a revendiqué la victoire lors du second tour fin mars 2018.

En 2018, dans les sept pays, le HCR s'est concentré sur la recherche de solutions durables pour les réfugiés de longue date, l'intégration locale et la réinstallation étant les options préférées. L'intégration locale a été favorisée par le plaidoyer auprès des pouvoirs publics sur les autres statuts juridiques possibles, principalement des permis de résidence à long terme ou à durée indéfinie, ou encore la naturalisation. Le Gouvernement de Guinée-Bissau s'est engagé à naturaliser près de 7 000 réfugiés, alors que le Gouvernement sierra-léonin a promis de prolonger la durée des permis de résidence et de travail d'une à cinq années, sans frais.

Tendances démographiques

En 2018, plus de 41 800 personnes ont obtenu le statut de réfugié (2 340 par des procédures individuelles de détermination du statut de réfugié et 39 480 par une reconnaissance *prima facie*), alors que la requête de quelque 290 personnes était rejetée.

À la fin de 2018, les personnes relevant de la compétence du bureau régional du HCR à Dakar se répartissaient comme suit : Bénin : 1 490 personnes ; Gambie : 4 380 ; Guinée : 5 880 ; Guinée-Bissau : 4 880 ; Sénégal : 16 070 ; Sierra Leone : 590 ; et Togo : 13 030.

L'ampleur et la complexité des mouvements mixtes au sein de l'Afrique de l'Ouest ou sur le chemin de l'Europe ont continué d'être préoccupantes pour le HCR. La plupart des demandeurs d'asile, des réfugiés et des migrants qui arrivent en Europe par la route de la Méditerranée centrale et de l'ouest viennent de pays d'origine situés en Afrique de l'Ouest.

Chiffres clés :

- 6 530 réfugiés mauritaniens au Sénégal ont reçu des cartes d'identité pour résoudre les problèmes causés par le manque de papiers
- 1 960 certificats de naissance ont été délivrés avec l'appui du HCR en Guinée-Bissau pendant les six premiers mois de l'année
- 1 160 réfugiés ivoiriens ont été rapatriés en Côte d'Ivoire depuis la Guinée et le Togo
- 19 réfugiés au Bénin ont reçu des aides en espèces pour la mise en œuvre d'activités créatrices de revenu
- 10 réfugiés en Guinée-Bissau ont obtenu des certificats de nationalité
- 7 familles de réfugiés (35 personnes) en Sierra Leone ont été intégrées sur place et ont reçu des aides en espèces ainsi que des permis de résidence pour leur intégration dans le pays

Principales réalisations :

S'agissant des mouvements mixtes en Afrique de l'Ouest, le HCR a :

- Organisé un atelier avec 30 juristes et universitaires de la région sur l'apatridie et le droit à une nationalité, dans la perspective des liens existants entre l'apatridie et les mouvements mixtes ;
- Assuré l'accès à l'information et l'orientation des personnes en quête d'une protection internationale parmi les mouvements mixtes, en mettant en place des kiosques d'information dans trois zones de transit au Sénégal ;
- Réalisé un renforcement des capacités pour les agents de premier contact, notamment les autorités aux frontières, sur les différents profils et les droits des personnes se trouvant dans les mouvements mixtes.

Au **Bénin**, le HCR a plaidé auprès des organisations nationales et internationales pour que les réfugiés soient inclus dans les programmes de développement et pour les sensibiliser aux droits et aux obligations des réfugiés. Quinze réfugiés ont achevé leur apprentissage et quatre réfugiés ont été engagés à la fin de leur stage.

En **Gambie**, le HCR et ses partenaires ont réalisé une enquête sur les mouvements secondaires des réfugiés en septembre 2018. Les conclusions de l'enquête ont indiqué que 63% des répondants, qui comprenaient des réfugiés, des demandeurs d'asile et des apatrides, avaient exprimé le souhait d'émigrer vers l'Europe et ailleurs en Afrique. Les résultats de l'enquête guideront le HCR et ses partenaires en 2019 et au-delà pour appliquer des activités qui peuvent offrir d'autres options aux réfugiés et demandeurs d'asile qui désirent se joindre aux flux migratoires mixtes.

En **Guinée-Bissau**, un décret sur la naturalisation comme dernière étape du processus de naturalisation de réfugiés de longue date a été signé en décembre 2018. Il garantit une solution définitive pour les réfugiés placés dans une situation prolongée.

Dans le cadre de l'élaboration d'une stratégie de solutions durables en rapport avec la situation des réfugiés, des demandeurs d'asile et des rapatriés au **Sénégal**, le HCR a mené les activités suivantes :

- Organisation de trois ateliers sur la stratégie régionale pluriannuelle et de partenariats multiples (MYMP) relative aux solutions en matière de protection en septembre 2018 pour garantir la participation de la population, ainsi que des autorités locales et administratives dans des lieux éloignés. Près de 150 personnes ont pris part aux discussions de groupe ;
- Organisation d'un autre atelier conjoint sur la stratégie MYMP avec la participation des collaborateurs gouvernementaux compétents, des partenaires d'exécution, de réfugiés et du HCR en mai 2018. Ces événements participatifs ont marqué une étape importante pour garantir l'appropriation de la stratégie par le Gouvernement sénégalais et donc la viabilité et l'efficacité des programmes envisagés ;
- Soutien aux groupes communautaires mixtes, notamment des réfugiés et des membres des communautés hôtes, avec des projets favorisant l'autonomisation économique, l'autosuffisance et le développement local. Dix projets d'investissement dans différents secteurs, notamment des activités agricoles ou en faveur de petites et moyennes entreprises ont été lancés, réunissant les réfugiés et la communauté hôte avec la participation active des autorités locales ;

- Réalisation d'activités de plaidoyer concernant la délivrance de documents d'identité aux réfugiés : sept réfugiés rwandais et un réfugié ivoirien ont reçu des certificats de déclaration de naissance, qui leur permettront de présenter leur dossier dans l'éventualité d'une naturalisation. Cinq réfugiés libériens ont obtenu un passeport délivré par leur pays d'origine, ce qui assurera leur intégration sur place, alors que 580 réfugiés urbains ont reçu des cartes d'identité.

Le HCR a réalisé une formation de trois jours pour renforcer les capacités du personnel de la Commission nationale d'action sociale, l'organisme gouvernemental responsable de l'enregistrement des réfugiés en **Sierra Leone**, sur l'emploi du nouveau système d'enregistrement. Le but de la formation était de veiller à ce que les données des réfugiés et des demandeurs d'asile soient bien gérées et sécurisées, en tenant compte de la confidentialité d'informations sensibles, conformément à l'accord sur le partage des données signé entre la Commission nationale pour l'action sociale et le HCR.

Besoins non satisfaits

Concernant la détermination du statut de réfugié, peu de progrès ont été accomplis pour résorber les retards d'examen des demandes d'asile, spécialement en Gambie, au Ghana, au Libéria, au Mali et au Togo, où les comités de recours ne sont toujours pas fonctionnels. La capacité des institutions nationales demeure limitée et même les pays avec des nombres très modestes de nouvelles arrivées, comme le Libéria ou la Sierra Leone, ne disposent pas de systèmes adaptés pour répondre à la demande.

Le principal obstacle concernant le retour volontaire en Mauritanie de tous ceux qui ont opté pour cette solution durable reste le manque de coopération des autorités dans le pays d'origine. De plus, 433 Mauritaniens n'ont choisi aucune des solutions durables.

En Guinée-Bissau, les réfugiés vivant dans les zones rurales n'ont pas accès aux services de santé, à l'eau potable et à l'éducation, en raison d'un manque d'infrastructures publiques et de services. Le HCR ne soutient pas non plus ces secteurs, puisque la stratégie a consisté à préconiser l'inclusion des réfugiés dans les programmes d'autres organisations et dans les services nationaux, compte tenu aussi des ressources limitées disponibles pour l'opération. La communauté internationale est peu présente dans la région de Cacheu ce qui, s'ajoutant à l'absence d'infrastructures publiques, place les réfugiés dans une situation d'extrême vulnérabilité. Certaines écoles remises en état par le HCR restent dépourvues de mobilier.

(<http://reporting.unhcr.org/node/22981/edit>)
